



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025

AFFAIRE N° 07-20251107

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU – VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de novembre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 30 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 27

Absents représentés : 14

Absents : 07

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, GASTRIN Albert, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

-Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard par PAYET TURPIN Francemay, TURPIN Catherine par MAUNIER Daniel, TECHER Doris par ROBERT Evelyne, FONTAINE Véronique par DOMITILE Noëline, LEBON Jean Richard par DIJOUX RIVIERE Mimose.

SOUBAYA Josian par BLARD Régine, BENARD Monique par
THERINCOURT Jean Pierre.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, LEJOYEUX Marie
Andrée représenté par Sylvain HOAREAU, K/BIDI Emeline représentée par
LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par David LEBON,
MUSSARD Harry représenté par HUET Marie-Josée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

GENCE Jack.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, FULBERT
GERARD Gilberte, VIENNE Axel.

- Commune de l'Entre-Deux -

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice,
conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En
application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres
pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON
Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 07-20251107**BUDGET ANNEXE DE L'EAU – VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**

Le Président rappelle que :

- le Budget Primitif 2025 a été adopté par délibération n° 10-20250404 en date du 4 avril 2025,
- les résultats de fonctionnement de l'année 2024 ont fait ensuite l'objet d'une procédure d'affectation par délibération n° 09-20250617 en date du 17 juin 2025,
- les résultats de 2024 ainsi affectés doivent être repris dans les comptes de l'année 2025 par l'adoption d'un budget supplémentaire.

A cet effet, il est proposé d'examiner le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'eau, lequel prévoit la reprise des résultats de clôture de 2024 ainsi que les mesures d'ajustement des crédits prévisionnels ouverts au Budget Primitif 2025 pour tenir compte des évolutions enregistrées à ce jour.

A. Le cadre budgétaire

Eau	Exploitation	Investissement	Total
B.P. 2025	7 420 000,00	18 123 000,00	25 543 000,00
B.S. 2025	3 018 400,00	6 200 000,00	9 218 400,00
Total	10 438 400,00	24 323 000,00	34 761 400,00

Comme indiqué précédemment, le Budget Supplémentaire 2025 est le document de reprise des résultats de l'année 2024, lesquels permettent cette année :

- d'augmenter les recettes de la section d'exploitation = +2 698 399,92 €
- d'augmenter les dépenses de la section d'investissement = +56 517,19 €.

Des mesures d'ajustements des crédits sont également proposées à ce Budget Supplémentaire. Parmi ces mesures, celle concernant la reprise des reports de crédits d'investissement non utilisés en 2024 va impacter le budget 2025 de la manière suivante :

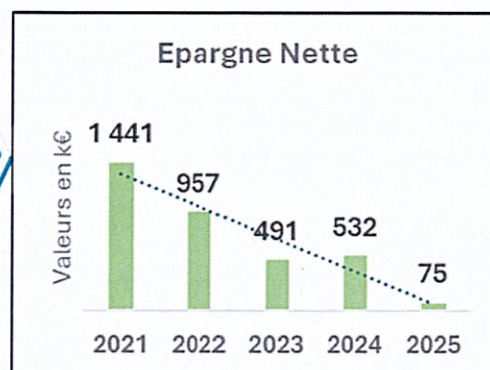
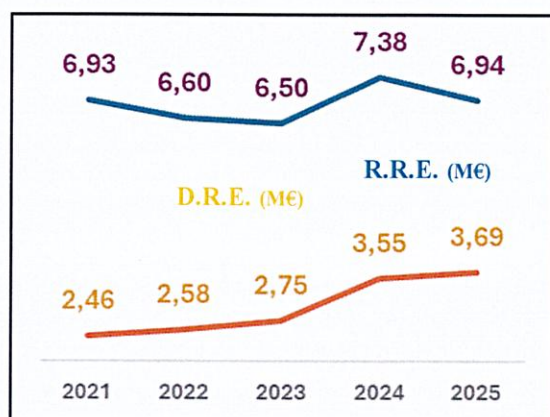
- Dépenses de la section d'investissement = +4 080 714,61 €
- Recettes de la section d'investissement = +5 122 011,00 €.

Enfin, la clé de répartition des crédits reste conforme aux priorités définies lors du débat sur les orientations budgétaires 2025, à savoir, 70 % des crédits dédiés à l'investissement et le solde, soit 30 %, à l'exploitation du service public de l'eau.

B. Le cadre financier**1. La poursuite de la contraction de l'épargne nette se confirme**

Lors du vote du Budget Primitif 2025, l'analyse des principaux indicateurs financiers du budget annexe de l'eau annonçait une contraction de l'épargne nette amorcée depuis 2022. Cette tendance semble se confirmer au regard de l'actualisation des données présentée ci-dessous.

EAU	2024	2025		
	C.F.U.	B.P.	B.S.	TOTAL
A. Recettes Réelles Exploitation (R.R.E)	7 383	6 720	220	6 940
Tarifs des redevances	7 348	6 700	0	6 700
Autres recettes	35	20	220	240
B. Dépenses Réelles Exploitation (D.R.E.)	3 550	3 324	370	3 694
Charges à caractère général	293	309	110	419
Charges de personnel	800	800	0	800
Abandon de créances (non valeurs, ...)	0	0	0	0
Intérêts de la dette	2313	2 065	110	2 175
Autres dépenses	144	150	150	300
EPARGNE BRUTE (A-B)	3 833	3 396	- 150	3 246
(-) Remboursement emprunt	3 301	3 171	0	3 171
EPARGNE NETTE	532	225	- 150	75



L'épargne nette devrait rester positive en 2025 mais la trajectoire baissière enclenchée depuis 2022 se poursuit.

Comme évoqué lors de la présentation du Budget Primitif 2025, cette conjoncture défavorable s'explique aussi bien par le tassement des recettes d'exploitation issues des redevances versées par les usagers du service public que par la progression continue des dépenses liées à la charge de la dette (*cumul des intérêts financiers et du remboursement du capital de la dette*).

2. Le budget d'investissement abondé avec les reports de crédits de 2024

Il est présenté dans le tableau de financement prévisionnel ci-dessous, énumérant les principales dépenses et ressources consacrées aux opérations d'équipement, le budget d'investissement 2025 ajusté avec la reprise des crédits reportés de 2024 (report n-1).

EAU	2024	2025		
	C.F.U.	B.P.	B.S.	TOTAL
A. TOTAL EMPLOI (1+2)	9 163	13 852	6 043	19 895
(1) Dépenses Financières	220	0	0	0
Autres dépenses	220	0	0	0
(2) Dépenses Equipement	8 943	13 852	6 043	19 895
Etudes	414	0	0	0
Equipement	66	0	0	0
Travaux (n)	8 463	13 852	1 963	15 815
Travaux (report n-1)	0	0	4 080	4 080
B. TOTAL RESSOURCES (3+4)	18 716	13 852	3 401	17 253
(3) Recettes Financières	7 668	225	- 150	75
Excédent fonct. Capitalisé	7 136	0	0	0
Autres recettes	0	0	0	0
Epargne Nette	532	225	- 150	75
(4) Recettes Equipement	11 048	13 627	3 551	17 178
Subventions (n)	4 033	7 127	-2 571	4 556
Subventions (report n-1)	0	0	4 122	4 122
Subvention CASUD	0	500	1 000	1 500
Emprunts	7 000	6 000	1 000	7 000
Autres recettes	15	0	0	0
SOLDE DE L'EXERCICE (B-A)	9 553	0	- 2 642	- 2 642
Solde au 1er janvier	- 6 911	0	2 642	2 642
Solde au 31 décembre	2 642	0	0	0
Stock de dette au 31 décembre	67 945	70 774	1 000	71 774

La programmation prévisionnelle des dépenses d'investissement, évaluée à près de 14 M€ au moment du vote du Budget Primitif 2025, est portée à près de 16 M€.

Il est à noter que le recours prévisionnel à l'emprunt passe cette année à 7 M€ au lieu de 6 M€ initialement prévu, portant ainsi l'encours de la dette bancaire de 67,9 à 71,7 M€ entre 2024 et 2025 (+3,8 M€).

Le tableau actualisé ci-dessous détaille la présentation des opérations d'investissement pour 2025.

BUDGET EAU

Commune	N° AP	INTITULÉS	COÛT A.P. (HT)	Cumul CP réalisés au 1er janv 25	B.P. 2025	B.S. 2025	TOTAL 2025
I AP/CP en cours			86 959 910,00	23 348 438,12	4 500 000,00	2 500 000,00	7 000 000,00
St Joseph	2011013	Galerie Langevin (duram. grand carter)	7 400 000,00	1 253 502,21	1 700 000,00	1 200 000,00	2 900 000,00
St Joseph	2018001	Restructuration la Crête	20 321 000,00	363 518,55	800 000,00	-200 000,00	600 000,00
St Joseph	2020001	Sécur° captage Cazala	14 100 000,00	304 614,75	100 000,00	0,00	100 000,00
Tampon	2014914	Potabilisation Leveneur	17 488 910,00	16 996 184,46	300 000,00	0,00	300 000,00
Tampon	2019100	Potabilisation Payet Go	12 000 000,00	143 519,89	200 000,00	0,00	200 000,00
Tampon	2019101	Interconnexion Leveneur	5 030 000,00	4 182 703,70	300 000,00	500 000,00	800 000,00
Entre-Deux	2024203	Interconnexion Songes -réservoir coteau et farg	2 120 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
St-Philippe	2020300	Equip. forage Takamaka	3 500 000,00	104 394,56	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Commun	2025011	Amélioration du rendement	5 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
II Autres projets (hors AP/CP)					9 352 000,00	-537 231,80	8 814 768,20
Commun		Schéma directeur AEP			100 000,00	0,00	100 000,00
Commun		Groupes électrogènes			2 400 000,00	0,00	2 400 000,00
Tampon / Entre-deux		MABC (études et travaux)			2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
St-Joseph / St-Philippe		MABC (études et travaux)			900 000,00	0,00	900 000,00
St-Joseph		MOU - Requal rue général de gau			159 000,00	0,00	159 000,00
St-Joseph		MOU - Réfect rue paul demange			38 000,00	0,00	38 000,00
Tampon		Refoulement Pont du diable			1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Tampon		Pompage Epidor Hoarau			150 000,00	0,00	150 000,00
Tampon		Création conduite 19ième			150 000,00	0,00	150 000,00
Entre Deux	2012200	Refoulement Argamasse			1 000 000,00	-500 000,00	500 000,00
Entre Deux		Démantèlement captages			350 000,00	-37 231,80	312 768,20
Entre-Deux		MOU - Voiries Bras Long			330 000,00	0,00	330 000,00
Commun		Travaux divers			275 000,00	0,00	275 000,00
TOTAL GENERAL (I+II)					13 852 000,00	1 962 768,20	15 814 768,20

Le Président indique que la maquette du Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'Eau est jointe en annexe.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'Eau, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

**Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés
(02 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles),**

- **approuve le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de l'Eau,
voté chapitre par chapitre,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes
pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de
2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le
représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 02

Pour : 39

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
24974008500066**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Pierre

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)**BUDGET : SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL EAU POTAB (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 018 400,00	320 000,08
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 698 399,92
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 018 400,00	3 018 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 062 768,20	1 077 989,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 080 714,61	5 122 011,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 56 517,19	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 200 000,00	6 200 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 218 400,00	9 218 400,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	309 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	419 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 109 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	1 219 000,00
66	Charges financières	2 065 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	2 175 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 324 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	3 694 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 396 000,00		2 548 400,00	2 548 400,00	4 944 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 700 000,00		100 000,00	100 000,00	1 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 096 000,00		2 648 400,00	2 648 400,00	6 744 400,00
TOTAL		7 420 000,00	0,00	3 018 400,00	3 018 400,00	10 438 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**10 438 400,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 700 000,00	0,00	0,00	0,00	6 700 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 700 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	6 720 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	200 000,08	200 000,08	220 000,08
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 720 000,00	0,00	220 000,08	220 000,08	6 940 000,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	700 000,00		100 000,00	100 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		700 000,00		100 000,00	100 000,00	800 000,00
TOTAL		7 420 000,00	0,00	320 000,08	320 000,08	7 740 000,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**2 698 399,92**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**10 438 400,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****5 944 400,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	700 000,00	148 542,83	0,00	0,00	848 542,83
21	Immobilisations corporelles	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 752 000,00	3 932 171,78	1 962 768,20	1 962 768,20	16 646 939,98
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 852 000,00	4 080 714,61	1 962 768,20	1 962 768,20	19 895 482,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 171 000,00	0,00	0,00	0,00	3 171 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 171 000,00	0,00	0,00	0,00	3 171 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		17 023 000,00	4 080 714,61	1 962 768,20	1 962 768,20	23 066 482,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700 000,00		100 000,00	100 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 100 000,00		100 000,00	100 000,00	1 200 000,00
TOTAL		18 123 000,00	4 080 714,61	2 062 768,20	2 062 768,20	24 266 482,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**24 323 000,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	7 627 000,00	5 122 011,00	-2 570 411,00	-2 570 411,00	10 178 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	7 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 627 000,00	5 122 011,00	-1 570 411,00	-1 570 411,00	17 178 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		13 627 000,00	5 122 011,00	-1 570 411,00	-1 570 411,00	17 178 600,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 396 000,00		2 548 400,00	2 548 400,00	4 944 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 700 000,00		100 000,00	100 000,00	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 496 000,00		2 648 400,00	2 648 400,00	7 144 400,00
TOTAL		18 123 000,00	5 122 011,00	1 077 989,00	1 077 989,00	24 323 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO

ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**24 323 000,00****Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 944 400,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	110 000,00		110 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	110 000,00	0,00	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 548 400,00	2 548 400,00
Dépenses d'exploitation – Total		370 000,00	2 648 400,00	3 018 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**3 018 400,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	148 542,83	0,00	148 542,83
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 894 939,98	100 000,00	5 994 939,98
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 043 482,81	100 000,00	6 143 482,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**56 517,19**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 200 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 000,08	0,00	200 000,08
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		220 000,08	100 000,00	320 000,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**2 698 399,92**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**3 018 400,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 551 600,00	0,00	2 551 600,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		100 000,00	100 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 548 400,00	2 548 400,00
Recettes d'investissement – Total		3 551 600,00	2 648 400,00	6 200 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 200 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	309 000,00	110 000,00	110 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	170 000,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	5 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	12 500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	13 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	13 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	25 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	12 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	800 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	800 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 109 000,00	110 000,00	110 000,00
66	Charges financières (b) (8)	2 065 000,00	110 000,00	110 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 065 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	110 000,00	110 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	100 000,00	0,00	0,00
6714	Intérêts moratoires	0,00	100 000,00	100 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 324 000,00	370 000,00	370 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 396 000,00	2 548 400,00	2 548 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 700 000,00	100 000,00	100 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 700 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 096 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 096 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 420 000,00	3 018 400,00	3 018 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 018 400,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	110 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 700 000,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 700 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 700 000,00	20 000,00	20 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	200 000,08	200 000,08
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	200 000,08	200 000,08
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 720 000,00	220 000,08	220 000,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	700 000,00	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	500 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 420 000,00	320 000,08	320 000,08

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 698 399,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 018 400,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	700 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	700 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 400 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	2 400 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 752 000,00	1 962 768,20	1 962 768,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 752 000,00	1 962 768,20	1 962 768,20
Total des dépenses d'équipement		13 852 000,00	1 962 768,20	1 962 768,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 171 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 171 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 171 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 023 000,00	1 962 768,20	1 962 768,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	700 000,00	100 000,00	100 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	500 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	90 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	52 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	65 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	25 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	17 000,00	0,00	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	131 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	200 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 123 000,00	2 062 768,20	2 062 768,20

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 080 714,61
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	56 517,19
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 200 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 627 000,00	-2 570 411,00	-2 570 411,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 000 000,00	-2 000 000,00	-2 000 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	500 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	2 127 000,00	-570 411,00	-570 411,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	6 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 627 000,00	-1 570 411,00	-1 570 411,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 627 000,00	-1 570 411,00	-1 570 411,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 396 000,00	2 548 400,00	2 548 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 700 000,00	100 000,00	100 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	389 000,00	20 000,00	20 000,00
28154	Matériel industriel	36 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 600,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	32 800,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	11 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 214 000,00	80 000,00	80 000,00
28182	Matériel de transport	14 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
28188	Autres	900,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 096 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	300 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 496 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 123 000,00	1 077 989,00	1 077 989,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	5 122 011,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 200 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF


IV
A1.1

IV – ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					91 719 113,04									
1641 Emprunts en euros (total)					91 719 113,04									
070362	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/12/2007	14/12/2007	15/12/2008	1 453 716,84	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,980	EUR	X	X	O	A-1
1259465	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	01/11/2013	01/05/2014	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	S	C	O	A-1
1268359	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	30/12/2014	01/06/2015	3 600 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271303	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	01/06/2015	01/12/2015	1 600 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	04/11/2013	01/12/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,710	EUR	S	C	O	A-1
2008.12.113	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2008	15/10/2009	15/01/2010	970 000,00	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,460	EUR	T	C	O	A-1
5317946-BEA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/09/2019	11/09/2019	01/12/2025	15 300 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
A2908909	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2008	25/10/2009	25/01/2010	970 000,00	F	Taux fixe à 5.47 %	5,470	5,580	EUR	T	C	O	A-1
C RE 1573 01X	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	13 600 000,00	F	Taux fixe à 2.79 %	2,790	2,810	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1573 01X-Tranche 2	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	1,270	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1404 02 R	Agence Française de Développement	11/09/2006	31/12/2009	30/06/2010	95 413,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,650	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457-06D T1	Agence Française de Développement	22/12/2009	27/07/2011	30/06/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,950	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457-06D T2	Agence Française de Développement	22/12/2009	30/06/2011	30/06/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,910	EUR	S	P	O	A-1

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 974-249740085-20251107-07	40085-20251107-07	20251107-BF	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE 1702 01 R	Agence Française de Développement	19/12/2017	02/01/2018	31/01/2020	15 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.69)-Floor -0.69 sur Euribor 6M	0,320	0,330	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1779 01 F T2	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,420	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1779 01 F-T1	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.63 %	0,630	0,640	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1824 01 W	Agence Française de Développement	27/11/2020	09/12/2020	31/05/2021	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.37 %	0,370	0,370	EUR	S	P	O	A-1
CRE 2018 02 T	Agence Française de Développement	12/12/2023	19/12/2023	30/06/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,300	EUR	S	P	O	A-1
CRE146801 - A	Agence Française de Développement	30/12/2009	31/01/2010	31/07/2010	44 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,000	3,020	EUR	S	P	O	A-1
MON233813EUR	SFIL CAFFIL	15/09/2005	15/09/2005	01/10/2006	85 983,20	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,520	EUR	A	C	O	A-2
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 974-249740085-20251107-07	20251107-BF	Date	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					91 719 113,04									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		67 944 953,34					3 170 917,01	2 065 603,56	0,00	437 586,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		67 944 953,34					3 170 917,01	2 065 603,56	0,00	437 586,65
070362	N	0,00	A-1	0,00	12,96	F	Taux fixe à 4.91 %	4,980	0,00	26 060,18	0,00	1 176,88
1259465	N	0,00	A-1	6 333 333,26	18,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	333 333,34	221 782,50	0,00	34 893,78
1268359	N	0,00	A-1	2 400 000,00	19,92	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	120 000,00	85 264,13	0,00	6 607,67
1271303	N	0,00	A-1	1 093 333,27	20,42	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	53 333,34	38 854,54	0,00	3 014,02
1271311	N	0,00	A-1	1 366 666,73	20,42	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	66 666,66	49 628,88	0,00	3 849,81
2008.12.113	N	0,00	A-1	370 000,00	9,04	F	Taux fixe à 5.35 %	5,460	40 000,00	18 992,50	0,00	3 678,13
5317946-BEA	N	0,00	A-1	15 300 000,00	49,92	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	306 000,00	499 750,00	0,00	46 214,38
A2908909	N	0,00	A-1	370 000,00	9,07	F	Taux fixe à 5.47 %	5,580	40 000,00	19 418,50	0,00	3 259,21
C RE 1573 01X	N	0,00	A-1	10 777 624,94	19,16	F	Taux fixe à 2.79 %	2,810	422 597,38	297 768,54	0,00	96 301,75
C RE 1573 01X-Tranche 2	N	0,00	A-1	3 022 308,27	19,16	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	137 514,15	37 948,09	0,00	12 212,29
CRE 1404 02 R	N	0,00	A-1	14 468,51	2,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,650	7 104,58	460,04	0,00	0,00
CRE 1457-06D T1	N	0,00	A-1	1 660 398,42	5,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,950	313 047,24	46 373,28	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N									Publié le		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
CRE 1457-06D T2	N	0,00	A-1	1 656 616,53	5,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,910	312 587,73	45 633,97	0,00	0,00
CRE 1702 01 R	N	0,00	A-1	12 321 428,60	22,58	V	(Euribor 6M + 0.69)-Floor -0.69 sur Euribor 6M	4,390	535 714,28	545 995,53	0,00	216 879,75
CRE 1779 01 F T2	N	0,00	A-1	2 460 000,00	20,08	F	Taux fixe à 0.41 %	0,420	120 000,00	10 102,40	0,00	4 077,45
CRE 1779 01 F-T1	N	0,00	A-1	1 640 000,00	20,08	F	Taux fixe à 0.63 %	0,640	80 000,00	10 348,80	0,00	4 176,90
CRE 1824 01 W	N	0,00	A-1	4 230 723,14	20,91	F	Taux fixe à 0.37 %	0,370	194 103,10	15 474,30	0,00	1 244,63
CRE 2018 02 T	N	0,00	A-1	2 920 872,54	24,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,300	81 736,08	94 849,76	0,00	0,00
CRE146801 - A	N	0,00	A-1	1 805,18	0,08	F	Taux fixe à 3 %	3,020	1 805,18	26,94	0,00	0,00
MON233813EUR	N	0,00	A-2	5 373,95	0,75	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	4,840	5 373,95	870,68	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le


ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		67 944 953,34					3 170 917,01	2 065 603,56	0,00	437 586,65

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le


ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON233813EUR	SFIL CAFFIL	85 983,20	5 373,95	2	20,00		(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	0,00	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	4,840	870,68	0,00	0,01
TOTAL (A)		85 983,20	5 373,95						0,00			870,68	0,00	0,01
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		85 983,20	5 373,95						0,00			870,68	0,00	0,01

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le


IV
ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF
A1.4

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	1	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	67 939 579,39	5 373,95	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF


IV
A1.5

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2010-06-26

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobiliers et matériels de bureau	8	26/06/2010
L	Logiciels	3	26/06/2010
L	Organes de régulation (electronique, Capteur, etc	6	26/06/2010
L	Ouvrage de génie civil pour le captage d'eau potab	40	26/06/2010
L	Pompe, appareils électromécaniques, install.ventil	12	26/06/2010
L	Batiments légers, abris	10	26/06/2010
L	Engins de travaux publics	8	26/06/2010
L	Véhicules de service	6	26/06/2010
L	Matériel Informatique	3	26/06/2010
L	Outillage et appareil de laboratoires	8	26/06/2010

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-56 517,19	-56 517,19	-56 517,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	1 041 296,39	1 041 296,39	1 041 296,39
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	984 779,20	984 779,20	984 779,20

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	984 779,20	984 779,20	984 779,20
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	984 779,20	984 779,20	984 779,20

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 671 000,00	0,00	0,00	3 671 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 096 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00	6 744 400,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	425 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00	3 073 400,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 3 671 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 171 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 171 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	500 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 4 096 000,00	2 648 400,00	VI 2 648 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 096 000,00	2 648 400,00	2 648 400,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28153	Installations à caractère spécifique	389 000,00	20 000,00	20 000,00
28154	Matériel industriel	36 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 600,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	32 800,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	11 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 214 000,00	80 000,00	80 000,00
28182	Matériel de transport	14 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
28188	Autres	900,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	2 396 000,00	2 548 400,00	2 548 400,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

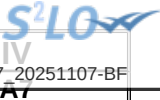
IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF


IV
B1.5

IV – ANNEXES														
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS														
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT														

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2011013 Galerie Langevin	7 400 000,00	0,00	7 400 000,00	1 253 502,21	2 900 000,00	3 246 497,79
2011103 14 réservoirs	2 642 202,76	-2 642 202,76	0,00	2 615 604,45	0,00	0,00
2011207 Potabilisation des Songes	2 450 000,00	-2 450 000,00	0,00	2 387 403,98	0,00	0,00
2014914 Potabilisation Leveneur	17 488 910,00	0,00	17 488 910,00	16 996 184,46	300 000,00	192 725,54
2018001 Restructuration la Crête	20 321 000,00	0,00	20 321 000,00	363 518,55	600 000,00	19 357 481,45
2018200 Pente d'Orange	546 912,44	-546 912,44	0,00	509 855,87	0,00	0,00
2019100 Potabilisation Payet Go	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	143 519,89	200 000,00	11 656 480,11
2019101 Interconnexion Leveneur	4 895 400,00	134 600,00	5 030 000,00	4 182 703,70	800 000,00	47 296,30
2020001 Sécurisation source Cazala	14 100 000,00	0,00	14 100 000,00	304 614,75	100 000,00	13 695 385,25
2020300 Equipeement forage Takamaka	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	104 394,56	1 000 000,00	2 395 605,44
2021101 Refoulement Plaine des Cafres	17 051 000,00	-17 051 000,00	0,00	88 981,72	0,00	0,00
2021102 AEP dans EU 2021	2 750 000,00	-2 750 000,00	0,00	2 727 693,64	0,00	0,00
2021108 AEP 2021 Tampon	4 010 000,00	-4 010 000,00	0,00	4 000 893,57	0,00	0,00
2024203 Interconnexion songes	0,00	2 120 000,00	2 120 000,00	0,00	100 000,00	2 020 000,00
2025011 Amelioration reseau eau potable subv FEDER	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	1 000 000,00	4 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

IV

ID : 974-249740085-20251107-07_20251107-BF

S²LO

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent cat A, B et C	B	25	800 000,00
TOTAL GENERAL	B	25	800 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV****D**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE - SIGNATURES BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL EAU POTABLE

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES : Contre : 2 Abstentions : 0 Pour : 39

Date de convocation : 30/10/25

Présenté par Monsieur Jacquet HOARAU

A le Tampon, le 7/11/25



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session ordinaire.

A le tampon, le 7/11/25 à 10 h 00 mn

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le
et de la publication, le/...../2025